

**Conseil Municipal du 21 mars 2008**  
**Intervention du Groupe « Rassembler Emerainville »**

Monsieur le Maire,

Nous constatons que le compte rendu que nous vous proposez ne reprend pas notre intervention. Et, nous regrettons que la convocation du Conseil Municipal ne nous soit parvenue que 4 jours francs avant sa tenue, ce qui n'est pas conforme à la réglementation.

Les élections sont terminées et vous ont donné une majorité. Nous la respectons. Inférieure cependant de plus de 10 % à celle qui était la vôtre en 2001 elle est loin des plébiscites que connaissent les communes voisines, et elle exprime le mécontentement d'un nombre croissant de nos concitoyens

Il nous semble que le niveau des relations instauré ces dernières années entre votre majorité et notre opposition n'est pas étranger à cette évolution. Et, il paraît dommageable que dans une si petite commune, nous ne parvenions pas à œuvrer ensemble, au delà de nos divergences, pour un débat démocratique exemplaire.

C'est le sens des propositions que nous vous faisons aujourd'hui et que nous vous remercions de bien vouloir considérer.

1. La campagne électorale nous a permis d'échanger sur de nombreuses propositions, et nous comprenons que vous puissiez en contester le plus grand nombre. Pour autant quelques unes étaient communes, d'autres semblent pouvoir ne susciter que peu de divergence.

Nous vous proposons **la création d'un groupe de travail** composé des membres afin de recenser les propositions qui pourraient être mises en œuvre de façon consensuelle. Une fois ces propositions retenues, nous pourrions travailler ensemble à leur réalisation.

2. La participation de l'opposition aux différentes commissions et la tenue des conseils municipaux ont, par le passé, été source de conflits. Nous sommes prêts à une démarche positive et participative, dès l'instant que vous accepteriez de fournir des **garanties de fonctionnement dans le cadre d'un nouveau règlement intérieur**. Nous sommes disposés à l'élaborer avec vous.

Parmi les mesures que nous sollicitons :

- a. la convocation des différentes réunions et l'envoi de dossiers s'y rapportant dans le délai raisonnable minimum de 8 à 10 jours.
- b. la tenue systématique de comptes-rendus et/ou relevés de décisions, co-validés par un représentant de la majorité et un représentant de l'opposition.

3. Dans toutes les communes, l'opposition dispose **de moyens d'expression et de locaux** pour travailler et recevoir les habitants aux dates et heures où ils sont disponibles (le soir et/ou le samedi matin par exemple). Nos prendrions comme un gage de bonne volonté de votre part, le respect de ces dispositions au demeurant légales.

Par ces trois mesures

1. La prise en compte de certaines de nos propositions,
2. un règlement intérieur qui garantisse le fonctionnement démocratique du conseil municipal et des commissions,
3. un local et les moyens légaux pour recevoir des habitants qui le souhaitent,

....vous montrerez votre volonté de rassembler tous les Emerainvillois au delà de leur vote et de leurs sensibilités.

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour préciser chacune de ces propositions.

Pour le groupe « Rassembler Emerainville »

La Présidente

Laurence Talbi